RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Un Peuple-Un But-Une Foi

AGENCE DU FONDS DE DEVELOPPEMENT SOCIAL

AFDS

3240

PROJET FONDS DE DEVELOPPEMENT SOCIAL

CREDIT IDA N° : **3446-SE**

OP N° AFDS *O1C/47/02*

ENQUETE AUPRES DES BENEFICIAIRES DU PROJET

RAPPORT FOCUS GROUP JEUNES

(Version finale)

Dakar, Octobre 2004

Réalisée par :

AGRICONSULTING MAROC

AGRICONSULTING EUROPE S.A

APAPS, Sous-traitant

TABLE DES MATIERES

LISTE DES ABREVIATIONS ..... ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

I - INTRODUCTION 4

II - METHODE DE COLLECTE 5

III - CARACTERISTIQUES DES ENQUETES 5

IV - RESULTATS DE L'ENQUETE: 6

4-1 - La notoriété 6

4.1.1 - Connaissance de l'AFDS et de son dispositif 6

4.1.2 - Connaissance des activités de l'AFDS (l'EPP et de l'EPB) 8

4.1.3 - Connaissance des organisations, des acteurs et des partenaires locaux 8

4.1.4 - Connaissance de l'approche de l'AFDS 10

4.2 - Le ciblage 11

4.2.1 - Les villages ciblés 11

4.2.2 - Les groupes ciblés 11

4.3 - La satisfaction 13

4.3.1 - Les étapes de l'intervention 13

4.3.2 - Les intervenants 16

4.4 - L'implication et l'engagement 18

4.4.1 - Nature de l'implication 18

4.4.2 - Motivation de l'implication 19

4.4.3 - La satisfaction relative à l'implication 20

4.5 - La transparence et l'intégrité 20

4.5.1 - Le choix des projets prioritaires 20

4.5.2 - Le choix des responsables locaux de l'exécution des MP et des SP 21

4.5.3 - La circulation de l'information: 21

4.5.4 – Passation de marché et appel d'offre 22

4.5.5 - La prise de décision 23

4.6 - Les impacts et les retombées 24

4.6.1 - Impacts et retombées résultant des micro-projets : 24

4.6.2 - Impacts et retombées résultant des sous projets 25

4.6.3 - Impact du renforcement des capacités 25

V - LES CONCLUSIONS ET LES RECOMMANDATIONS 25

ANNEXE

1 – Liste du personnel 28

2 - Guide Focus Group Jeunes 29

LISTE DES ABREVIATIONS

AFDS	Agence du Fonds de Développement Social
APAPS	Agence pour la Promotion des Activités de Population-Sénégal
ARFS	Antenne Régionale AFDS
CASF	Comité d'Animation, de Suivi et de Formation
CGMP	Comité de Gestion des Micro Projet
CM	Chef de Ménage
CTE	Comité Technique d'Evaluation
CTMO	Comité Technique de Mise en Œuvre
EAB	Enquête Auprès des Bénéficiaires
EIA	Entretien Individuel Approfondi
EPB	Evaluation Participative des Besoins
EPP	Evaluation Participative de la Pauvreté
FDS	Fonds du Développement Social
ISMS	Séance d'Information, de Sensibilisation et de Mobilisation Sociale
MP	Micro Projet
OADC	Organisation d'Appui au Développement Communautaire
OAMF	Organisation d'Appui à la Micro Finance
OCB	Organisation Communautaire de Base
SDA	Structure Décentralisée de l'Administration
SP	Sous Projet

I - INTRODUCTION

L'Agence du Fonds de Développement Social a pour mission d'aider les communautés de base et les groupes vulnérables à assurer la gestion de leurs propres ressources économiques et leur développement social en renforçant leurs capacités et en les plaçant au cœur des décisions concernant le développement de leur terroir. A cet effet, l'AFDS a pour objectifs :

- D'améliorer les conditions de vie des femmes, des jeunes et des groupes démunis par la promotion d'activités génératrices de revenus et l'accès aux services de micro finance ;
- De faciliter l'accès des communautés de base et des groupes vulnérables aux services sociaux de base, aux équipements et aux infrastructures communautaires ;
- De renforcer les capacités des communautés de base dans la planification participative, la détermination des priorités parmi leurs besoins et dans l'exécution des actions qui les concernent ;
- De renforcer les capacités de l'Administration dans l'analyse et le suivi des conditions de vie des ménages et dans la mise en œuvre du programme de lutte contre la pauvreté.

Deux années après sa mise en œuvre, l'AFDS a décidé d'entreprendre une étude sur la satisfaction de ses bénéficiaires, en vue d'approuver des améliorations qui permettraient de rendre l'exécution de son programme plus efficace et plus proche des préoccupations de ses cibles. L'étude vise à identifier la perception que les bénéficiaires ont de leur satisfaction ou de leur insatisfaction par rapport à l'approche et aux procédures de l'AFDS. A travers cette démarche, l'AFDS cherche à recueillir les avis et recommandations des bénéficiaires pour une meilleure réponse à leurs besoins dans le cadre de la lutte contre la pauvreté.

A cet effet, AGRICONSULTING a été recruté à l'issue d'un appel d'offre international et l'APAPS est son partenaire local.

Le présent rapport constitue un des volets de l'Etude de Satisfaction Auprès des Bénéficiaires du Fonds de Développement Social (EAB). Il porte sur les enquêtes effectuées sur la base de focus groups auprès des jeunes des villages et quartiers urbains situés dans les zones d'intervention de l'AFDS.

Le plan du rapport est articulé autour de cinq axes :

1- Introduction
2- Méthode de collecte
3- Caractéristiques des enquêtés
4- Résultats de l'étude
5- Conclusions et recommandations

II - METHODE DE COLLECTE

L'enquête auprès des jeunes, garçons et filles des villages et quartiers urbains retenus dans l'échantillon de base de l'Etude de satisfaction des bénéficiaires du Fonds de Développement Social, a été effectuée par groupe de discussion dans chacune des localités ciblées. Au total 76 focus groups de 8 à 12 jeunes âgés de 15 à 35 ans (tranche d'âge des jeunes au Sénégal) ont été conduits, alors que 75 avaient été prévus au départ. Les enquêtes se sont déroulées dans quatre régions sur les cinq couvertes par l'AFDS, à savoir, Fatick (Département de Foundiougne) Kaolack (Département de Kaffrine) Louga (Départements de Linguère, Kébémer et Louga) et Kolda (Département de Kolda). La Communauté rurale de Lougré Thiolly, située dans le département de Ranérou a été rattachée à la région de Matam, après l'avènement de l'Alternance, si bien qu'en réalité cinq régions ont été visitées. Dans chaque village ou quartier ciblé, un enquêteur, appuyé par son chef d'équipe et l'animateur de la zone, a procédé au choix des jeunes qui devaient participer au focus group. Les critères de sélection ont reposé sur l'appartenance ou non à l'OCB porteuse et à l'Association Sportive et Culturelle (ASC) du village, et sur le sexe. Il était demandé la participation d'un handicapé s'il y en avait dans la localité. Les enquêteurs ont dû faire preuve de vigilance pour éviter que la parole ne soit monopolisée par les jeunes responsables au sein de l'OCB. Les séances de discussions se déroulaient au début pendant une heure trente, progressivement, dès le passage à la deuxième région la durée s'est réduite à une heure. Les jeunes ont été les plus difficiles à mobiliser en raison de leur absence des villages pour cause d'exode ou de migration. Dans quelques villages, il a fallu se résoudre mener le focus avec seulement quatre jeunes, les autres étant absents.

En milieu urbain et dans la zone sylvo-pastorale, la mobilisation a été difficile en raison des activités des personnes ciblées et de leur absence des concessions à certaines heures ou périodes de l'année. Néanmoins, partout l'accueil a été chaleureux et les discussions ont pu se tenir dans toutes les localités ciblées.

En plus des focus group, l'observation a joué un rôle important dans la collecte de l'information. Elle a permis de saisir des aspects du projet qui n'étaient pas prévus dans les guides d'enquête et d'enrichir la connaissance de la dynamique de l'intervention.

Avant chaque focus, l'enquêteur a rappelé aux participants les objectifs de l'étude qui leur avaient déjà été exposés lors de l'assemblée villageoise.

III - CARACTERISTIQUES DES ENQUETES

- *Age*

L'âge retenu pour la participation au focus goup des jeunes a été de 15 à 35 ans, ce qui correspond à la tranche d'âge officielle des jeunes au Sénégal.

- *Situation matrimoniale*

Les mariés constituent une légère majorité dans le groupe jeune. IL y a une grande différence entre les filles en majorité mariées et parfois même grand- mères à 35 ans, à cause du mariage précoce et les garçons dont le mariage est de plus en plus tardif en raison des contraintes économiques (polygamie/sexe).

- *Niveau d'instruction*

La répartition des enquêtés par niveau d'instruction se présente comme suit :

- Scolarisés : 27% dont 15% ont le niveau primaire, 10,5% ont atteint le secondaire et 1% l'enseignement supérieur. La formation professionnelle n'a concerné que 0,5% de l'effectif (répartition par sexe, par région et rural/urbain) ;
- Alphabétisés : 12,5% (âge, sexe, région, rural urbain) ;
- Arabe/ coran : 34,8%(âge, sexe, rural/urbain) ;
- Aucun : 11,9% (âge, sexe, rural/urbain) ;
- Non réponse : 13,8%.

IV - RESULTATS DE L'ENQUETE:

L'étude de satisfaction des bénéficiaires de l'intervention du FDS est articulée autour de 6 thèmes à savoir :

- Le niveau de notoriété ;
- Le niveau de ciblage ;
- Le niveau de satisfaction ;
- Le niveau d'implication et d'engagement ;
- Le niveau de transparence et d'intégrité ;
- Le niveau des impacts et des retombées.

4-1 - La notoriété

4.1.1 - Connaissance de l'AFDS et de son dispositif

L'AFDS est bien connue de tous les groupes interviewés dès le début de son intervention dans la communauté rurale ou dans la commune concernée. Un jeune de Keur Ayip Kâ a déclaré : « J'ai entendu parler de l'AFDS depuis 18 mois. J'en ai d'abord entendu parler par l'intermédiaire d'un conseiller rural. L'AFDS est une organisation qui veut faire disparaître la pauvreté au Sénégal. Son objectif est de tirer les habitants pauvres de la précarité dans laquelle ils vivent ».

Dans les villages, les enquêtés ont été informés sur l'AFDS, principalement par les échos de la journée de mobilisation sociale ou pour y avoir assisté. Certains jeunes ont entendu parler de l'AFDS lors de la journée de restitution tenue dans leur localité ou par la radio et la télévision. D'autres ont reçu l'information d'une personne qui a

assisté à la journée de mobilisation ou qui a été informée au niveau régional, probablement lors du CRD de lancement. Le voisinage aussi a été cité comme source de renseignement sur l'AFDS.

En ville, les sources d'information ont été la réunion à la Mairie et la restitution par le chef de quartier, mais étant donné la taille importante de la population concernée, elles n'ont pas été suivies par tous. Néanmoins la majorité des enquêtés en ont eu des échos. Des jeunes, parents ou aînés d'élèves, ont déclaré avoir appris la présence de l'AFDS dans leur quartier par les demandes de cotisation pour la constitution de la contrepartie relative à l'aménagement de l'école maternelle (Foundiougne Sud) ou de l'école primaire (Linguère Thiélly).

Le rôle irremplaçable de l'AFDS pour l'existence des projets a été souligné par les enquêtés qui ont estimé qu'elle en était la principale source. Sa crédibilité a été jugée indiscutable et attestée par son volume de financement et par son approche qui a mis les gens au centre de son intervention. De plus, elle a clarifié dès le départ ses principes, ses objectifs, son approche, ses procédures et même parfois le volume de financement réservé aux villages de la communauté rurale et aux quartiers ciblés, ce que les enquêtés ont apprécié. La Directrice Générale de l'AFDS a dirigé les journées de mobilisation sociale, appuyée par les responsables d'unités, notamment la Responsable de la communication. Dans certaines régions, le Ministre de tutelle était présent. D'après les jeunes, au niveau régional, l'ARFS a été la voix de l'AFDS. Elle a veillé sur le respect des procédures, elle a joué un rôle important dans la passation de marché. Elle a préparé les listes restreintes d'entrepreneurs pour les appels d'offre. Elle a supervisé le travail effectué sur le terrain par les opérateurs.

Les Opérateurs : l'Opérateur d'Appui au Développement Communautaire (OADC), chargé de l'EPB et des Micro Projets et l'Opérateur d'Appui de Micro Finance (OAMF), chargé des Sous Projets et des relations avec les SFD pour le micro crédit, ont été présentés comme étant les principaux collaborateurs des populations qui les ont guidé lors du diagnostic participatif, du choix des priorités, de la préparation des demandes de financement. Ils les ont formés pour leur permettre de gérer eux mêmes leur projet. Ils ont assuré le suivi rapproché de toutes les activités des OCB porteuses et de leurs comités. Dans certains départements (Kolda, Linguère), les animateurs résidaient au sein du village ou du quartier. Les opérateurs, notamment l'OADC, que certains villages connaissaient plus que l'AFDS et leurs animateurs, ont été considérés comme les compagnons quotidiens dans la recherche de solutions pour la satisfaction de leurs besoins de base. Selon les enquêtés, ils ont été leurs guides et leurs conseillers. Ils ont fait montre de courage et d'endurance dans leur travail, malgré l'enclavement et la mauvaise qualité des routes. Ils leur ont ouvert de nouveaux horizons par les formations qu'ils leur ont dispensées et par les visites d'échange qu'ils ont organisées à leur profit. Dans les rares cas où un animateur ou un opérateur s'est avéré incompétent, il a été remplacé.

En ville, dans la moitié des focus, les enquêtés ont déclaré ne connaître ni leurs animateurs, ni leur relais. Certains ont affirmé qu'ils ignoraient même l'existence de CGMP ou de CTMO. Cela peut s'expliquer par le fait que, dans ces localités, les

projets en étaient encore à la phase d'attente de financement et que ces organes n'avaient pas encore été créés ou n'étaient pas fonctionnels.

Dans la majorité des villages et des villes où l'enquête s'est déroulée, les OAMF se sont installés après les OADC. Ce décalage dans l'installation s'est répercuté dans l'accès des bénéficiaires aux SP et au micro-crédit très demandés. Au niveau de quelques localités, les retards dans le démarrage de ce volet ont débouché sur un rejet de l'OAMF considéré incompétent (Foundiougne). A Kébémer, l'opérateur chargé de la micro finance, n'était pas encore en poste au moment de l'enquête.

Les SFD, par lesquels passent l'argent de la contrepartie et la subvention de l'AFDS, ont été considérés comme des partenaires de choix pour la réussite du projet puisqu'ils ont aidé à la sécurisation des fonds et à la transparence des transactions. Ils ont été les partenaires obligés pour l'accès au micro-crédit, dans le cadre de la subvention et ce volet était très demandé, notamment par les jeunes citadins, garçons et filles qui voulaient développer leur petit commerce ou ouvrir un atelier.

4.1.2 - Connaissance des activités de l'AFDS (l'EPP et de l'EPB)

L'Evaluation Participative de la Pauvreté (EPP) et l'Evaluation Participative des Besoins (EPB) sont connues de la majorité des jeunes, qui savent quels en étaient les objectifs. Quelques enquêtés, dans les focus ont affirmé y avoir pris part, les autres en ont entendu parler. La compréhension des objectifs de ces évaluations a été correcte dans l'ensemble. Les enquêtés ont indiqué à Diassina (Kolda) : « Durant la phase EPP, l'AFDS avait demandé aux villageois de parler de leur propre perception de la pauvreté et de dire comment se manifestait cette pauvreté. Pendant l'EPB, les populations ont exprimé les problèmes aigus auxquels ils étaient confrontés ». Parfois la connaissance a été assez approximative comme à Barkédji Peulh où les jeunes ont répondu: « L'EPP était l'occasion pour l'AFDS de se faire connaître et de préciser sa démarche participative » Ils ont mieux compris l'EPB, qui selon eux consistait : « à demander aux populations de l'état de leurs besoins prioritaires ». Ce n'est qu'en ville qu'il s'est trouvé des personnes qui ont déclaré ne rien savoir de l'EPP et l'EPB (Foundiougne Sud).

4.1.3 - Connaissance des organisations, des acteurs et des partenaires locaux

Connaissance de l'OCB porteuse : Les enquêtés ont déclaré que l'AFDS n'intervient pas au profit d'individus mais de groupes organisés. A cet effet, une OCB porteuse a été choisie dans chaque village ou quartier pour être la responsable officielle du projet villageois. Elle a été sélectionnée sur la base de ses compétences dans le domaine d'intervention du projet, de sa crédibilité et de son engagement dans les actions de développement. Les enquêtés ont indiqué que parfois une OCB a pu porter plusieurs projets, parfois plusieurs OCB se sont partagés les projets selon les bénéficiaires ciblés. Selon les types de projets, d'autres acteurs ont pu se présenter. Par exemple, pour les projets concernant l'éducation, l'Association des Parents d'Elèves a été impliquée et a souvent joué un rôle de premier plan. L'ONG ACAPES, choisi comme OCB porteuse du projet de construction de salles de classe de Linguère

Coumba, a été jugée tout à fait indiquée en raison de son expertise et de son rôle important dans l'augmentation des effectifs scolaires. Dans tous les cas, l'OCB choisie par leur localité était connue des enquêtés. La plupart ont reconnu qu'elle a été sélectionnée en raison de son dynamisme et de son engagement pour le développement de leur village ou quartier.

Connaissance des Comités : Afin de permettre la participation de tout le village, des comités, comprenant des membres provenant des différentes catégories sociales du village/ quartier, en plus du groupe qui avait créé l'OCB, ont été mis en place. Les enquêtés ont pu rappeler les rôles attribués aux différents comités et citer nommément leurs membres. Cependant, si dans une localité il se présentait plusieurs OCB et leurs comités, il a été noté une confusion dans l'identification de leurs membres.

Les acteurs locaux les plus cités, à part les OCB, ont été les membres des trois comités. Les jeunes ont estimé qu'ils ont été choisis par leur village, en raison de leur crédibilité et de leur engagement. Certains ont ajouté que les membres des comités étaient crédibles parce qu'étant du village, ils partageaient les mêmes intérêts que ses habitants. Le CGMP ou/et le CGSP ont été favorablement appréciés pour leurs rôles dans la gestion des MP ou/ et des SP. Ils les ont trouvé irréprochables dans l'exécution de leurs tâches de gestion des fonds et de coordination des activités. Les CTMO ont effectué avec assiduité et compétence le contrôle des travaux d'édification des MP ou de mise en place des SP. Les CASF se sont activés dans l'information, la formation et dans l'organisation des réunions et des rencontres. Les membres de ces comités ont été disponibles et ouverts.

Connaissance des relais : Les relais, chargés de la liaison entre les animateurs et les comités, ont bénéficié d'un jugement favorable dans les localités où ils existaient, sauf dans les quartiers où les populations ont estimé qu'ils n'avaient pas encore fait la preuve de leur efficacité puisque le financement n'était pas encore acquis. Dans ces cas, il a été constaté, qu'en l'absence de formation et d'activité de sensibilisation, surtout en ville, il se produisait un découragement des membres des comités et des relais, tout comme l'ensemble de la population.

Connaissance du rôle des élus locaux : Les élus locaux, les Maires et les Présidents de Conseil Rural (PCR) ont été considérés par les enquêtés comme des partenaires de choix qui ont contribué au choix de leur localité et qui, parfois, les ont aidé dans la constitution de la contrepartie. A Foundiougne, le Maire s'est engagé à verser la contribution demandée aux populations car les réalisations prévues se sont inscrites dans ses domaines de compétence. Quelques PCR ont eu la même attitude.

Les jeunes ont en majorité eu une appréciation positive des organisations locales et des acteurs qui ont été mis en place pour la mise en œuvre du projet de leur village. En ville, leur réaction a été mitigée parce que leurs projets (sauf à Foundiougne Sud) étaient en attente de financement ou n'avaient pas encore reçu de réponse concernant le sort réservé à leurs projets. En effet, les jeunes avaient tendance à imputer les

retards observés à l'incompétence ou au manque d'engagement des leaders locaux choisis pour les représenter.

Connaissance de la place des Services Publics dans les projets :

Appréciation de la place des autorités administratives : Les autorités administratives, bien que n'intervenant pas directement, ont été cités par les enquêtés pour leur rôle dans la délivrance des papiers de reconnaissance officielle des OCB et leur statut de représentants de l'Etat lors des cérémonies officielles d'inauguration des réalisations. Ils ont été considérés comme incontournables en cas de conflit. Les Chefs de Village ou de quartier ont été désignés comme des acteurs crédibles assurant la liaison entre les populations et les autorités administratives.

Appréciation de la place des Services Déconcentrés de l'Administration (SDA) et du CTE : Les SDA, même s'ils étaient connus des enquêtés, n'ont pas été perçus comme impliqués dans l'intervention de l'AFDS, sauf lorsqu'ils ont apporté leurs compétences techniques pour l'exécution d'un micro-projet ou un sous projet relatif à leur domaine. Les enquêtés de la Communauté rurale de Fafacourou ont cité l'exemple du Médecin Chef de Kolda qui avait contribué à la contrepartie exigée pour le Poste de Santé de Fafacourou. Il avait également aidé à la formation des relais santé et diligenté la disponibilité de personnel pour le poste de santé.

Le Comité Technique d'Evaluation n'a été cité par aucun groupe de discussion parmi les intervenants ayant un rôle dans la mise en place du projet. Il est inconnu des bénéficiaires.

4.1.4 - Connaissance de l'approche de l'AFDS

Les enquêtés ont déclaré que, dès son premier contact avec les populations, l'AFDS les a informé sur son approche et ses principes. Les opérateurs qui sont passés après elle ont à leur tour précisé à nouveau que l'accord sur ces aspects était le préalable pour l'intervention de l'AFDS. Selon les jeunes, l'approche participative a été la base de tout ce qui a été entrepris avec l'AFDS. A cet effet, elle a mis l'accent sur le renforcement des capacités des bénéficiaires afin qu'ils puissent conduire leurs propres affaires. Pour garantir l'équité et la transparence, des études ont été menées auprès des populations pour confirmer leur niveau de pauvreté et leur propre perception à ce sujet. Ensuite les groupes vulnérables ont été identifiés par les communautés elles mêmes en leur sein. Les projets prioritaires ont été choisis par les villages et quartiers, conseillés par les animateurs qui ont veillé à assurer une place centrale aux pauvres et aux groupes vulnérables tout en restant dans la ligne de l'approche à la demande privilégiée par l'AFDS.

4.2 - Le ciblage

4.2.1 - Les villages ciblés

Selon les enquêtés, leur village ou leur quartier pouvait effectivement être classé parmi les localités pauvres ciblées par l'AFDS. L'EPP puis l'EPB l'ont confirmé. L'ensemble de leurs habitants ont été confrontés depuis de nombreuses années aux problèmes de survie, avec la sécheresse cyclique, la détérioration des termes de l'échange et le désengagement de l'Etat. Dans de nombreux villages, tous les hommes valides étaient partis en exode ou avaient émigré à la recherche de cieux plus cléments. Les femmes, les enfants et les vieux constituaient l'essentiel des habitants, ainsi que les jeunes qui n'avaient pas encore pu partir. Les infrastructures communautaires de base faisaient défaut non seulement dans leur localité mais également dans son environnement immédiat. Dans les quartiers ciblés, c'était le chômage endémique qui sévissait. Toute la population vivait d'expédiant (taxale) dans le secteur informel.

4.2.2 - Les groupes ciblés

a) Dans les villages

Les Micro Projets ont été destinés à toute la population de leur village (hommes, femmes, jeunes et vieux) et parfois mêmes les localités environnantes en ont bénéficié, même si l'OCB porteuse était un GPF ou une ASC. Ainsi, les jeunes de Saré Dickel (Kolda) ont énuméré une liste de onze villages qui ont utilisé les services de leur case de santé. Les Micro-projets, en général, profitent à toutes les composantes de la communauté villageoise et même au delà à tout le voisinage . Cependant, certains types de MP, tels que les magasins de stockage ont été, selon des jeunes, avant tout une préoccupation des chefs de ménage dans leur localité, et les écoles étaient une demande des parents d'élèves. Néanmoins, ils ont reconnu que ces infrastructures pourront leur être utiles plus tard.

Les Sous Projets ont semblé aux jeunes plus ciblés pour une catégorie déterminée de la population. Ils ont jugé que les cibles prioritaires de l'AFDS, à savoir les groupes vulnérables (femmes, jeunes, personnes âgées, handicapés) et les plus pauvres devraient en être les bénéficiaires. Dans les villages où les ASC ont fait partie des OCB porteuses, elles ont parfois bénéficié de sous projets qui leur étaient propres. Dans le Département de Kébémer, il n'y avait pas encore d'OAMF lors de l'enquête, si bien que les sous projets n'avaient pas encore fait l'objet de demandes de financement. Dans d'autres départements, les sous projets ont démarré tardivement ou n'ont pas été réservés aux groupes vulnérables (cas des sous projets de culture du maïs à Foundiougne accaparé par les hommes). Les jeunes ont été parfois les oubliés des SP. A Gassane Ndawène, ils ont listé tous les SP de leur village pour remarquer: « Les femmes bénéficient du projet de commerce, les chefs de familles disposent du projet d'embouche et le projet de charrette concerne les forgerons. Les jeunes et les handicapés, qui font partie des cibles prioritaires de l'AFDS, se retrouvent sans aucun projet spécifique ». Par contre, à Niakha Peulh II, les jeunes

ont considéré que le sous projet d'embouche géré par les chefs de famille présentait des retombées intéressantes pour les autres catégories de la population. Ils ont estimé que les chefs de familles bénéficiaient du produit de la vente de bétail. Les femmes qui menaient des activités de maraîchage ont eu l'opportunité de vendre les sous produits maraîchers pour l'aliment de bétail. Les jeunes ont été sélectionnés comme relais et à ce titre ont profité des formations et des séminaires.

b) En milieu urbain

Les projets n'étaient pas encore en exécution (sauf le remblaiement de l'école maternelle de Foundiougne) mais des demandes de projets avaient été formulées pour toutes les catégories de la population et les financements seraient acquis. Il y avait des projets qui concernaient chaque cible. Un Centre Polyvalent de Formation était destiné aux handicapés, un terrain de football pour les jeunes, une école maternelle devait être réfectionnée pour les parents d'élèves et les femmes également avaient leur projet propre Les jeunes de Linguère ont estimé que les cibles ont été correctement choisies et correspondent aux personnes prioritaires indiquées par l'AFDS, car dans leur localité tout le monde était touché par la précarité.. A Koungheul, les enquêtés ont considéré que les projets allaient profiter directement ou indirectement à toutes les catégories de la population et qu'il faudrait prendre en compte les retombées des réalisations à long terme.

c) Le ciblage et les EPP et EPBB

Malgré ces constats, les enquêtés ont déclaré que les bénéficiaires de projets ont été dans la majorité des cas ceux ciblés lors des EPP et EPB. ; Ces études elles mêmes ont identifié les pauvres et les personnes vulnérables. La pauvreté étant généralisée dans les zones choisies, les jeunes ont considéré qu'il était normal que l'ensemble de la population ait été ciblée, notamment pour les MP qui ont concerné dans la majorité des cas les infrastructures communautaires de base. Les priorités en matière de DSP ont été décidées en assemblée villageoise, la plupart d'entre eux y ont assisté, mais d'une part il n'a pas été facile pour eux, en raison des règles de préséances et de correction de s'opposer franchement aux adultes dans la prise de décision ; d'autre part leur groupe n'était pas homogène. Leurs centres d'intérêt ont été très différents, selon le sexe et la classe d'âge parmi les jeunes et selon leurs niveaux de formation. Les plus jeunes rêvaient de terrains de football, de centre de loisirs ou de formations techniques, tandis que les plus âgés parmi eux étaient préoccupés par les activités génératrices de revenus. Les jeunes filles, pour leur part étaient intéressées par l'alphabétisation, l'initiation à la teinture, à l'aviculture, à la couture ou par l'ouverture d'un salon de coiffure, bref par les activités dites féminines. Néanmoins, les jeunes ont été unanimes dans le souhait d'être plus souvent destinataires de projets spécifiques, leur permettant de se former, de gagner leur vie et de se distraire au village ou dans leur commune afin de pouvoir y rester au lieu d'émigrer. Les jeunes de Keur Birane Khoureidia l'ont exprimé ainsi : « Construire des latrines, c'est bien, mais nous voulons des financements pour nos projets qui vont nous permettre de gagner notre vie et rendre notre existence plus agréable au village ».

4.3 - La satisfaction

L'étude de la satisfaction a porté sur l'appréciation des étapes de l'intervention de l'AFDS et des performances des intervenants.

4.3.1 - Les étapes de l'intervention

a) La journée de mobilisation sociale

Les jeunes se sont déclarés satisfaits du déroulement des différentes étapes de l'intervention de l'AFDS auxquelles ils ont pris part. Les représentants de leur ASC ont pu exprimer leurs préoccupations dès la journée de mobilisation sociale et ils y ont appris qu'ils faisaient partie des groupes cibles prioritaires du projet.

b) Les études EPP et EPB

Les équipes d'enquêteurs chargés des EPP et EPB, ont mené des focus groups avec les jeunes qui ont également participé à la restitution villageoise. Ils ont positivement apprécié d'avoir été impliqués pour l'élaboration du diagnostic paticipatif. Les jeunes ont estimé que ces études leur ont permis d'avoir une claire conscience des contraintes et des potentialités de leur localité et des différents groupes qui le composent. En ces occasions ils ont pu s'exprimer sans contrainte parentale, librement. Les jeunes filles ont affirmé que grâce à l'approche de l'AFDS, elles ont pu surmonter leur timidité et défendre leur point de vue en public. Les jeunes de Diagane Sader (Foundiougne) qui venaient d'être informés du financement du projet de Centre Polyvalent de formation pour leur village, ont déclaré : « Nous étions sceptiques lors de l'EPP. C'est l'EPB qui nous a rassurés. La répétition des activités, la démarche participative sont autant de motifs d'encouragement. L'EPP et l'EPB ont permis de déceler les véritables problèmes du village mais également de réfléchir et d'agir ensemble. Certes les étapes sont longues, mais nous sommes convaincus que cela est nécessaire si nous voulons que le projet réussisse et soit durable » Les problèmes des jeunes ont été pris en compte lors de l'EPB, même si leurs projets n'ont pas toujours été retenus en priorité, notamment en ce qui concernait le sport, les activités récréatives et instructives tels que les terrains de football, la radio communautaire, le journal et les technologies de l'information et de la communication (Koungheul).

c) La phase d'approbation, d'exécution et de suivi des projets

Le temps d'attente, entre le dépôt des demandes de projets, leur approbation et le virement des fonds a été l'objet de vives discussions dans les focus goups. Dans les zones où les projets étaient en exécution ou achevés, les jeunes ont jugé qu'il était normal de consacrer suffisamment de temps pour faire toutes les vérifications nécessaires avant le financement de projet. Les jeunes de Médina Dème (Kolda) ont dit à ce sujet : « Les procédures de l'AFDS pour le financement sont longues, mais c'est normal. Beaucoup de projets ont échoué parce que les études préalables ont été faites dans des délais très courts et les financements trop rapidement octroyés.

L'AFDS n'a pas voulu tomber dans ce travers, c'est pourquoi, elle a tenu à s'entourer du maximum de garanties avant d'engager un financement ». De leur point de vue le temps d'attente de financement avec l'AFDS n'était pas plus long que pour les autres projets, au contraire. Seulement les besoins étaient tellement pressants que l'attente a semblé interminable. C'est pourquoi cette phase a été la moins satisfaisante de l'intervention de l'AFDS. D'une manière générale, les enquêtés ont estimé que l'attente trop longue a été source de découragement dans leurs localités.

Le renforcement de capacités :

Fort heureusement, dans beaucoup de villages, la période d'attente du financement a été mise à profit pour assurer le renforcement des capacités des bénéficiaires. D'après les enquêtés, les membres des comités et les relais qui ont participé à ces sessions ont déclaré en avoir été très satisfaits. Durant la phase d'attente, beaucoup de jeunes ont été sélectionnés pour servir de relais communautaires, tandis que quelques-uns uns seulement parmi eux ont été désignés comme membres des comités. A ce titre, ils ont eu à bénéficier de formations qui ont renforcé leurs capacités en élaboration et en gestion de projet en dynamique organisationnelle, en marketing, en suivi technique de chantiers, en passation de marché. Ils ont déclaré avoir acquis des compétences techniques qui leur seront utiles toute leur vie. En outre grâce à leurs rôles dans le projet, leur audience a été rehaussée au sein du village.

En effet, les critères établis pour le choix des relais ont favorisé la sélection des jeunes dont le profil était plus conforme à ces exigences. Or les relais avaient pour tâche de seconder les animateurs, ils étaient les intermédiaires entre les populations et les opérateurs ou l'AFDS, à ce titre, ils maîtrisaient correctement tous les aspects du ou des projets et ils étaient informés avant les comités. Les relais ont tenu un rôle important lors des séances de restitution, car ils avaient l'avantage sur les membres des comités d'être instruits. Ces rencontres se tenaient sur la place du village ou dans un bâtiment public, et toute la population en était informée par le CAFS et le relais, selon les jeunes. Les restitutions ont permis aux autres habitants des villages et quartiers de partager les connaissances acquises mais également d'être persuadés que l'AFDS ne les avait pas oubliés car elle renforçait leurs capacités pour les rendre capables de participer pleinement à la mise en œuvre de leur projet.

Ceux parmi les enquêtés de Kolda qui avaient bénéficié des formations, se sont déclarés comblés par la bonne prise en charge pendant ces formations. Tous ont regretté les difficultés rencontrées pour s'y rendre, notamment les jeunes filles qui de plus, ont parfois été confrontées au problème d'hébergement. Cette situation n'a pas favorisé leur engagement d'autant qu'elles étaient déjà handicapées par les tâches domestiques et leur analphabétisme. Toutes ces contraintes ont constitué un obstacle à la maîtrise des projets par les jeunes filles. Des jeunes qui avaient bénéficié du renforcement de capacités ont déclaré que le temps a été parfois trop long entre la fin du dernier module de formation et le démarrage des projets qui lui était lié au virement du financement. Il a été déploré que les modules de formation aient été entrecoupés par un intervalle trop long ou qu'il n'y ait pas eu du tout de session de

renforcement de capacité. Dans ce dernier cas, la démobilisation a été totale, même chez les relais, à mesure que l'attente se prolongeait.

Les rares supports pédagogiques pour les formations ont utilisé le français qu'une bonne partie de la population ne maîtrisaient pas. Les formations dispensées ont été jugées insuffisantes dans les localités très peuplées où les restitutions n'ont pas été suivies par tous.

Les enquêtés ont reconnu que l'information a bien circulé et les messages ont été bien reçus. Par contre, lorsque l'attente du financement a été trop longue et les formations trop espacées ou inexistantes, les jeunes ont considéré qu'à partir des phases d'étude, ils n'étaient plus aussi impliqués que les notables et les femmes. Parfois ont-ils dit, les comités ont été constitués à leur insu ou sans leur implication. Ils ont estimé que les Comités de Gestion des Micro projets ou des Sous Projets comptaient peu de jeunes ou quelques fois n'en avaient pas du tout.

Dans beaucoup de villages, les CGMP et les CTMO étaient contrôlés par les hommes adultes, selon les enquêtés. Néanmoins, ils ont reconnu, en majorité, que lorsqu'ils ont participé aux réunions, les décisions ont été prises à l'unanimité ou par consensus. Pour expliquer pourquoi leurs projets n'avaient pas été sélectionnés, ils ont accepté que ceux portés par les femmes étaient bien souvent des MP prioritaires parce qu'ils concernaient toute la population. Leur position était plus mitigée sur les SP destinés aux hommes chefs de famille, cette cible n'étant pas de leur point de vue prioritaire pour l'AFDS.Néanmoins, ils ont reconnu qu'il était normal qu'ils soient aidés parce que les membres de leur foyer (y compris eux-mêmes) dépendaient d'eux. Cette opinion n'a pas empêché les jeunes de souhaiter une prise en charge plus effective de leurs besoins, notamment ceux des filles qui selon eux étaient le groupe vulnérable le plus dépourvu.

D'une manière générale, les enquêtés, des zones où les projets étaient en exécution, ont estimé qu'ils étaient satisfaits du déroulement de toutes les étapes de l'intervention de l'AFDS. Ils avaient pris part à la journée de mobilisation sociale, et aux EPP / EPB, ils avaient participé au choix des projets prioritaires, et à la mise en place des comités, ils constituaient une bonne partie des relais, ils ont bénéficié de projet qui concernaient tout le village mais également de projets spécifiques, leurs avis étaient dorénavant demandés pour les décisions concernant les projets, les procédures ont été suivies et les engagements respectés. Leur niveau de connaissance et leur maîtrise des projets se sont accrus. Pour toutes ces raisons, les jeunes ne pouvaient que se féliciter de l'intervention de l'AFDS qui a tenu parole et leur a permis d'exprimer leur point de vue aux moments de la prise de décisions concernant leur communauté.

Les localités où les projets étaient en période de pérennisation ont constitué une minorité. Il y en avait surtout dans la région de Kolda puis dans celle de Fatick, ils étaient rares dans les régions de Louga et Kaolack. Les jeunes les plus optimistes quant aux possibilités réelles de pérennisation de leur projet ont été ceux appartenant à des localités qui ont bénéficié de MP et de SP permettant à toutes les couches de la

population de tirer profit à la fois des infrastructures de base et d'activités génératrices de revenus. Ils ont expliqué comment les frais récurrents étaient budgétisés pour assurer un entretien correct de leurs infrastructures et de leurs équipements. Ils ont assuré qu'ils se sentaient en mesure d'élaborer des projets et de soumettre des requêtes aux agences de financement grâce aux formations dispensées par l'AFDS.

4.3.2 - Les intervenants

Les enquêtés ont dans l'ensemble porté des appréciations positives sur les acteurs locaux qui sont intervenus dans le projet.

Les animateurs ont été bien appréciés par les zones qu'ils encadrent. Leurs qualités ont été reconnues par la grande majorité des enquêtés. A Diassina, ils ont rapporté : « Les animateurs sont très consciencieux dans leur travail,. Malgré la distance qui sépare le village de Kolda, ils sont souvent ici pour exécuter les tâches qui leur sont confiées ». Les femmes ont été bien représentées parmi ces agents, même si la majorité a été constituée d'hommes. Les jeunes filles se sont senties soutenues par la présence des animatrices dont elles ont apprécié la compétence et le dévouement. Certains opérateurs (FRAO à Kolda) ont mis en place des animateurs communautaires supervisés par des animateurs de zone. Ce dispositif est bien apprécié par les jeunes, de même que le recrutement des animateurs parmi les habitants des villages ciblés ou des environs. Les enquêtés ont jugé que cela réglait le problème de l'intégration dans le milieu. Néanmoins, ils n'étaient pas opposés au recrutement hors de leur terroir. Selon les jeunes de Passi Ndinderling : « Les animateurs remplissent bien leur rôle. Ils viennent dans les villages les informer et nous les considérons comme des villageois. Cependant, ils n'ont pas suffisamment de moyens de déplacement pour couvrir l'ensemble des villages à leur charge. » En effet dans les zones enclavées ou sablonneuses, il devait être très difficile de se déplacer avec les vélos moteurs dont disposaient parfois les animateurs. A cet égard la mise en place systématique des relais dans les villages va permettre d'alléger les tâches des animateurs.

Les relais communautaires ont été choisis par les localités bénéficiaires, ensuite sélectionnés par les opérateurs à l'issue de leur formation. Il y a beaucoup de similitudes entre les relais communautaires et les animateurs. La différence essentielle a été que les premiers ont été choisis par les bénéficiaires et les seconds par les opérateurs qui les ont recrutés. Les relais secondent les animateurs dans la préparation des DMP ou DSP et dans l'établissement des rapports d'activités et des rapports financiers. Cette fonction n'existait pas dans toutes les localités, mais selon un Coordonnateur d'ARFS, il a été décidé de l'introduire dans toutes les localités d'intervention de l'AFDS. Ils ont été bien appréciés pour leur rôle dans les sessions de restitution, dans la transmission des informations en provenance des opérateurs et dans le soutien à la préparation des rapports financiers ou d'activités. Seulement, plus leur travail les occupera, plus leur activité exigera des compétences plus va se poser le problème de leur rémunération, qui déjà, a été soulevé par quelques enquêtés. Le recours à des agents de l'Etat travaillant dans les localités ciblés

(Directeur d'école, infirmier...) et acceptant de s'investir gratuitement, pourra-t-il régler le problème ?

L'OCB a été généralement bien appréciée par les jeunes dans les localités où les projets étaient en cours de réalisation. Car ont-ils précisé, elle a été choisie pour son sérieux et son engagement et ses membres étaient du village ou du quartier et ils ont œuvré pour le sortir de la précarité. Lorsque l'OCB était issue de l'ASC, les jeunes se sentaient encore plus engagés par ses résultats, puisqu'ils s'identifiaient à elle. Les membres des comités, choisis par l'assemblée villageoise ou de quartier ont été loués pour leur constance, leur assiduité aux réunions et leur dévouement dans l 'exécution de leurs tâches. Le CASF a démontré ses capacités de mobilisation, de faire circuler l'information et de sensibilisation de ses cibles ; les techniques de communication qui ont été enseignées ont fortement intéressé les populations lors des restitutions. Le rôle du CTMO a été crucial pour la qualité des réalisations et la solidité des infrastructures achevées en a attesté. Le CGMP, chargé de la sécurisation et de la gestion des fonds du projet a également bénéficié d'un jugement favorable de la part des jeunes. Des réserves ont été exprimées sur les performances de leur CTMO par ceux qui ont jugé que les problèmes rencontrés dans l'exécution du projet de leur village lui incombaient. Ainsi à FassThièkène les jeunes ont-ils déclaré : « Les membres du CTMO ne sont pas dynamiques. C'est à cause de leur lenteur que les semences sont arrivées tardivement, pire, ils n'ont pas pu vérifier la qualité de ces semences qui se sont avérées ensuite inadaptées et inconnues dans notre zone ». A Fafacourou (Kolda) les enquêtés ont été sévères avec l'ensemble des acteurs locaux. Ils ont affirmé : « Les animateurs sont très sérieux. Ils font consciencieusement leur travail. Par contre, les organes mis en place par les villageois (relais, OCB, CGMP, CTMO et CASF) travaillent en amateurs. Ils passent le plus clair de leur temps à se disputer des privilèges et à se livrer des guerres de clans »Des jeunes ont estimé que les comités étaient envahis par des adultes, qui selon eux ne constituaient pas une cible prioritaire de l'AFDS. Pour juger de la pertinence de cette opinion, il aurait fallu qu'il y ait une représentation univoque de l'âge adulte. L'équipe d'enquête s'est interrogée sur la perception que les villageois avaient des jeunes. Etait-elle conforme à tranche d'âge retenue au niveau national ? Bien souvent, les hommes de trente à trente cinq ans n'ont participé aux focus que lorsqu'il n'y avait pas assez de gens moins âgés ou quand les enquêteurs rappelaient les âges concernés par cette enquête. Aucune femme de trente ans et plus ne s'est présentée dans les groupes de discussion. Il est évident qu'un polygame de trente ans ou une grand mère du même âge n'ont pas les mêmes préoccupations que les garçons et les filles de moins de vingt ans.

Globalement les jeunes se sont montrés satisfaits des différentes étapes de l'intervention de l'AFDS, notamment de l'EPP et de l'EPB qui leur ont permis de participer à l'élaboration du diagnostic participatif et à la détermination des actions prioritaires pour sortir leur localité de la précarité. Lorsque leur ASC n'était pas l'OCB porteuse, les jeunes (sauf à Kolda) ont estimé qu'après l'EPB, ils ont été moins impliqués dans la vie du projet mise à part les travaux exigeant leur force de travail. Cependant la sélection des relais parmi les jeunes, en raison des compétences

exigées, a été très favorablement appréciée par les enquêtés qui ont estimé que cela démontrait l'utilité de leur classe d'âge pour l'introduction des innovations.

4.4 - L'implication et l'engagement

4.4.1 - Nature de l'implication

La participation des jeunes aux différentes études préalables à la mise en place des projets a été reconnue par tous les enquêtés. Des focus groups ont été organisés regroupant garçons et filles pour leur permettre d'apporter leur propre perception de leur situation et les solutions à leurs problèmes.

Lors du choix des priorités, les jeunes ont été associés, même si leurs voix n'ont pas été prépondérantes. A partir de cette phase, leur implication a varié selon les régions mais surtout entre villages et quartiers. Dans de nombreux cas, ils ont assuré, en complémentarité avec les GPF, la contribution en nature, notamment pour les micros projets La participation des jeunes a été forte à Kolda dans la plupart des villages où ils ont pris part aux différentes étapes de l'intervention de l'AFDS. Ils ont participé au choix des DMP et DSP et des membres des comités. Ils ont bénéficié des formations en qualité de relais et de membres des comités. Ils ont été impliqués dans la prise de décisions concernant la réalisation des MP et de leur SP. La plupart des ASC ont estimé qu'elles avaient procuré l'essentiel de l'apport en nature de leur village. A Médina Dème (Kolda) les jeunes ont affirmé : « L'ASC Kawral Médina Dème a joué un rôle déterminant dans la réussite du projet, elle s'est chargée du transport du sable, du gravier et de l'eau pour la construction du magasin de stockage. Le GPF, Kawral Bélédé s'est contenté d'amener de l'eau ».

Selon les enquêtés des localités où les MP sont en exécution ou achevés, les GPF et les ASC sont les principales organisations impliquées dans les travaux physiques, pour la constitution de l'apport de leur village ou quartier. Les ASC qui ont reconnu qu'elles n'avaient pas contribué à la constitution de l'apport de leur village ont expliqué qu'elles n'avaient pas été impliquées parce que seuls les notables et les femmes étaient bénéficiaires (Gassette Ouolof).

Dans les zones de forte émigration, les rares jeunes présents étaient, surtout, intéressés lorsqu'il y avait un SP les concernant. A Fass Thiékène (Foundiougne) qui a bénéficié d'un magasin de stockage et de financement pour la culture du maïs, les jeunes ont affirmé : « L'ASC Thiossane s'est beaucoup impliquée dans la réalisation du projet. Elle a ensemencé un grand champ de maïs et a contribué à la réussite du projet. Le Groupement de Promotion Féminine''Bokk kholl'' s'est impliqué, mais à un degré moindre, dans le projet car les hommes s'étaient accaparés de la plus grande partie des semences de maïs ». D'une manière générale, que les réalisations aient démarré ou non, les ASC et les GPF ont dans la majorité des cas constitué l'apport du village en nature et en espèces. A Barkédji Peulh, les jeunes ont jugé que : « Trois ASC se sont pleinement investies dans le travail. Elles ont donné une bonne partie de la contrepartie et mis en place l'enclos pour l'embouche bovine. Le GPF, lui aussi a fait la même contribution ».

La participation des jeunes à la prise de décision a été assez laborieuse, car les normes traditionnelles dans ce domaine excluaient les jeunes et les femmes qui étaient tout au plus consultés.. Les jeunes de Médina Dème ont expliqué : « Au début, c'était difficile que les jeunes défendent leur point de vue. Les notables pensaient qu'ils prenaient la parole par indiscipline, pour se faire remarquer ou pour s'opposer aux adultes. Les formations nous ont appris comment défendre sereinement nos idées, grâce à cela un changement d'attitude et de perception s'est opéré vis à vis de notre participation à la prise de décision. A présent, les jeunes et des femmes ont droit à la parole et participent activement à l'exécution des projets » L'évolution n'a pas été aussi rapide partout, mais grâce à l'intervention de l'AFDS, au moins leurs points de vue ont été considérés. Ainsi, à Médina Dème, les jeunes bien que n'exerçant aucune responsabilité dans le sous projet ont déclaré : « Au moment de choisir le SP, il y a eu une discussion orageuse : les adultes voulaient l'embouche bovine alors que les jeunes étaient favorables à l'embouche ovine, car il est plus facile d'élever des moutons et de les vendre. Finalement le consensus s'est dégagé au profit de l'embouche ovine ».

4.4.2 - Motivation de l'implication

Les jeunes ont donné comme premier motif de leur implication, la volonté de combattre leur pauvreté. L'AFDS s'étant présentée pour les appuyer dans cet objectif, sa crédibilité étant établie, il leur paraissait normal de s'impliquer, car ils se sentaient concernés par tout ce qui touchait leur village. Même lorsque les projets leur semblaient destinés aux adultes, ils ont dit qu'ils se sont impliqués parce qu'ils devaient être solidaires avec leurs parents d'autant qu'ils seront les adultes de demain La participation a été conçue par les jeunes comme un moyen de se valoriser aux yeux des adultes qui ne cessaient de les accuser de ne s'intéresser qu'au football et aux loisirs. A cet égard, leur implication dans l'exécution du projet a été une occasion pour démontrer leur utilité pour le développement de leur localité, si on leur en donnait les moyens. S'impliquer, c'était également faire preuve de soumission envers les aînés.

Les raisons qui ont conduit les jeunes à s'impliquer ont été nombreuses. Des enquêtés ont donné comme motif de leur implication, la confiance que leur inspirait le Président du Comité de gestion. Certains jeunes ont déclaré que leur participation a été un moyen de renforcer leurs capacités ; ils ont pu par ce biais, apprendre et faire beaucoup de choses que les adultes ne pouvaient pas. D'autres ont affirmé que leur participation les a aidés à se prendre en charge et à mieux structurer leurs organisations.

Une bonne partie des jeunes ont expliqué qu'ils avaient été impliqués grâce à l'AFDS, car au paravent les notables avaient l'apanage de la décision, on ne les convoquaient que pour leur signifier les tâches à exécuter. Avec l'approche instituée par l'AFDS, ils étaient au moins consultés et ils assistaient à la prise de décisions. Les jeunes de Kolda ont révélé que dans le cadre du renforcement des capacités, ils ont appris à

défendre leurs opinions, sur la place publique devant les notables, sans passer pour un impoli ou un indiscipliné.

Enfin, les jeunes ont espéré qu'ils ont fait montre d'assez de bonnes volontés pour que l'AFDS songe à financer prochainement leurs projets qui leur permettront de rester au village. Selon les jeunes de Médina Dème : « L'AFDS devrait financer une activité exclusivement réservée aux jeunes, par exemple une boutique communautaire. En effet, les jeunes n'ont rien, il leur faut gagner leur vie et se marier ; sinon la seule voie c'est l'exode ».

4.4.3 - La satisfaction relative à l'implication

Les jeunes ont affirmé que leur participation avait eu un effet très positif pour le projet, eux-mêmes ont bénéficié du renforcement de capacités pour acquérir des compétences qui leur seront toujours utiles. A Médina Dème les enquêtes ont clamé : « Les adultes savent maintenant que nous sommes indispensables dans le village. S'ils devaient fournir la contrepartie en sable, eau et graviers, ils n'auraient pas pu y arriver ».

Ils sont satisfaits d'avoir pu discuter avec les notables, d'avoir pu démontrer leurs bonnes dispositions à aider le village à sortir de la pauvreté. Selon les jeunes de Passi Ndenderling : « Notre implication a permis de résoudre beaucoup de problèmes qui étaient liés à la pauvreté. A présent, nous avons acquis beaucoup de connaissances et nous nous connaissons mieux. Le projet nous a permis de nouer des relations avec les villages environnants. » Ceux qui avaient été à l'école se sont sentis valorisés, ils ont prouvé l'importance de l'instruction, car ils ont été sélectionnés pour servir de relais communautaires et de commissaires aux comptes . A ce titre, ils ont aidé leur localité pour tous les travaux exigeant de savoir lire, compter, rédiger les procès verbaux, élaborer des rapports d'activités et tenir les comptes. Cela a évité aux animateurs la surcharge de travail, mais surtout de devenir juges et parties en matière de gestion.

Grâce au projet, ceux qui n'avaient pas été à l'école ont souhaité être alphabétisés.

4.5 - La transparence et l'intégrité

La majorité des enquêtés ont attesté de la transparence et de l'intégrité dans la conduite des activités menées dans le cadre des projets. La transparence a été de mise dans le choix des projets à financer en priorité, dans la sélection des membres des comités et des relais, dans la circulation des informations et la mise en œuvre des procédures d'acquisition des biens et services.

4.5.1 - Le choix des projets prioritaires

Il a été effectué lors de l'EPB, en assemblée villageoise regroupant toutes les catégories de la population en présence de l'opérateur et parfois de représentants de l'ARFS. Les jeunes ont reconnu qu'ils y ont assisté et qu'ils ont pu argumenter en

faveur de leurs projets qui très souvent étaient des SP. Or les premières demandes de projets visaient la construction ou la rénovation des infrastructures communautaires de base et les enquêtés, eux-mêmes, ont avoué qu'il s'agissait souvent de sur priorités qui engageaient tout leur village ou leur quartier. Leurs micros projets de terrain de football ou de foyer de jeunes sont apparus comme secondaires par rapport à la satisfaction des besoins en eau, en santé ou en éducation exprimés par toute leur communauté. Toutefois des MP, telles que les latrines et les Sous Projets au profit des adultes, ont paru aux jeunes d'une priorité discutable par rapport à leurs besoins d'activités génératrices de revenus et en considération des cibles de l'AFDS.

4.5.2 - Le choix des responsables locaux de l'exécution des MP et des SP

L'OCB porteuse des MP a été très souvent l'association la plus prompte à obtenir sa reconnaissance officielle. Dans la plupart des cas, c'étaient les groupements de femmes habitués à mener des actions de développement collectives, une fois désignés, ils ont fourni une bonne partie de la contrepartie exigée pour obtenir le financement du MP, même si souvent, c'étaient les hommes qui dirigeaient les comités de gestion. Les membres des comités ont été choisis par l'assemblée villageoise. Les jeunes ont fait remarquer que la plupart de ces derniers n'étaient pas des jeunes, ni des femmes mais plutôt des hommes d'expérience. Dans quelques localités, les enquêtés ont affirmé que ces choix ont été faits par les chefs de village ou les délégués de quartier qui ont ensuite informé la population.

En ce qui concernait les SP, les jeunes ont reconnu que le choix porté sur l'OCB des femmes était justifié et conforme aux objectifs de l'AFDS qui visait l'amélioration des conditions de vie des femmes, des jeunes et des groupes démunis. Par contre, lorsque l'OCB était un groupement de producteurs mixte (donc dirigé par des hommes) ou composé d'hommes d'un certain âge, les enquêtés tout en concédant que les chefs de famille devaient être aidés, se sont demandés en quoi, ces derniers correspondaient aux cibles prioritaires de l'AFDS.

Le choix des relais a été fait sur la base de critères élaborés par l'AFDS et partagés ensuite avec les bénéficiaires. Les jeunes l'ont approuvé, en grande majorité, d'autant que les relais, pour la plupart étaient des jeunes. Cette tranche d'âge a été favorisée par les critères de sélection qui ont exigé un niveau d'instruction que beaucoup de personnes adultes n'avaient pas, en milieu rural. La communication a été bonne entre les relais et les jeunes satisfaits de constater que par ce biais, leur génération détenait un poste stratégique pour la maîtrise des projets.

4.5.3 - La circulation de l'information:

L'intervention de l'AFDS a donné une place de choix à la bonne circulation de l'information, notamment au niveau des communautés de base. Dès la journée de mobilisation sociale, les principes, les objectifs et les méthodes d'action de l'AFDS ont été expliqué aux populations. Cette information a été relayée aux villages et quartiers concernés par leurs représentants à ladite journée, mais également par les équipes chargées des études préalables EPP et EPB dont les résultats ont fait l'objet de

restitution auprès des localités concernées. Les enquêtés ont reconnu avoir participé à ces étapes, ou en avoir entendu parler.

Un comité, le CASF a été chargé d'informer les bénéficiaires sur toutes les activités menées dans le cadre du projet. Des dispositions ont été prises pour garantir la claire compréhension et l'implication des bénéficiaires. Les formations dispensées aux relais et aux membres des comités, les informations sur le projet ont été restituées aux villages et quartiers concernés. Le déroulement des étapes s'est fait de manière transparente. L'information en public ,suivie de discussion a permis à tous d'avoir le même niveau de connaissance de l'approche et des procédures de l'AFDS . La parole a été donnée à chaque catégorie au cours des discussions.

La grande majorité des enquêtés a témoigné de la diligence et de l'efficacité du CASF appuyé par les relais. Divers moyens ont été utilisés pour que l'information parvienne à toutes les catégories de la population. En plus des affiches, des convocations par le porte à porte, il y a eu le recours au haut parleur de la mosquée, les portes voix, les sifflets, le tam-tam et les annonces lors des cérémonies familiales.

4.5.4 - Passation de marché et appel d'offre

Lors des séances de restitution, les jeunes ont appris par les membres des comités et les relais que les travaux seraient attribués par le biais de marché public, par appel d'offre. Il leur avait été expliqué ce que signifiaient ces termes qui sont devenus familiers dans leur langage. A Sorom, les enquêtés ont déclaré qu'ils ont été informés sur la passation de marché par le président du CTMO, lors d'une assemblée villageoise, tandis qu'à Niassène dans le même Département(Foundiougne) les jeunes ont affirmé : « Nous avons été informés de la passation de marché par le chef de village, car il a la primeur de toutes les informations dans le village » A Coki Diop (réparation pompe manuelle), les enquêtés ont indiqué : « Nous avons été informés de la passation de marché par les membres de l'AFDS, au cours d'une réunion sur la place publique, c'était pour garantir la transparence de l'annonce » Dans la plupart des cas les animateurs étaient présents lors de l'information des bénéficiaires sur la passation de marché.

Les appels d'offre ont été diffusés à la radio locale, publiés par l'ARFS, et affichés au siège de la communauté rurale et au village, pour les MP et les SP comprenant des constructions ou des équipements lourds. Par contre pour les SP comme le projet maïs, les jeunes ont indiqué que leur village avait eu recours à une consultation restreinte pour choisir leur fournisseur, comme à Keur Ayip Ka : « Le financement est venu avec du retard. L'hivernage avait déjà commencé. Il n'y a pas eu de passation de marché. Seuls deux ou trois commerçants ont été contactés. » Enfin, les enquêtés ont cité de rares cas, où selon eux, il n'y a pas eu de passation de marché ; Cela a été le cas à Mériba Demba (fonçage de puits) où des lettres ont été envoyées à trois entrepreneurs, un seul a répondu dans les délais fixés et a été retenu. Ces modalités de passation de marché devraient être expliquées aux bénéficiaires pour éviter d'éventuelles suspicions.

Néanmoins, les enquêtés ont estimé que la passation de marché a été transparente. Ceux de Syer III ont affirmé : « Tout a été fait selon les normes et devant témoins. La preuve, le chef de village est entrepreneur, mais étant donné qu'il lui manquait certains outils, il a été écarté par la commission d'attribution au profit d'un autre qui n'habite pas le village ».

4.5.5 - La prise de décision

Les procédures de prise de décision instituées par l'AFDS sont fondées sur la règle de l'unanimité et du consensus ainsi que sur la participation de toutes les catégories sociales, notamment les plus pauvres et les groupes vulnérables. Cela était valable jusqu'à l'EPB et pour les MP dont toute la population bénéficiait. Par contre pour les SP seul le groupe qui en était destinataire assurait sa gestion et en profitait. Lors des discussions les jeunes ont reconnu que l'implication de tous a été respectée jusqu'au choix des projets prioritaires. Ils ont été moins associés pour la sélection des membres des comités, même pour les MP. A partir de cette phase, la plupart d'entre eux ont déclaré qu'ils n'avaient plus de responsabilités dans la mise en œuvre, en dehors de la participation à la contribution en travail pour le MP de leur village, à moins que leur ASC n'ait bénéficié d'un sous projet. Il est vrai que durant cette période, des comités spécifiques ont été chargés de rôles précis dans l'exécution des micro-projets, et ils devaient en rendre compte régulièrement lors des séances de restitution. Dès lors, le niveau d'information des jeunes était lié à leur fréquentation de ces sessions. Des sanctions ont été prévues à l'encontre de ceux qui ne se rendaient pas aux réunions. Etaient-elles appliquées ? Les jeunes filles ont souligné les difficultés pour elles de participer aux sessions de formation, aux restitutions et aux réunions de prise de décision en raison de leurs charges domestiques. En outre, il leur était difficile, à cause de leur manque de ressources, de constituer leur propre GIE ou de payer les frais d'officialisation de leur association, a fortiori de rassembler une contrepartie pour les SP. La seule solution pour elles c'était de s'affilier à une ASC (dominée par les garçons) ou à un GPF (initié par des mères de famille) et dans ces cas, leurs responsabilités et leurs voix étaient réduites au sein de ces organisations. La résolution de leurs problèmes a semblé d'autant moins prioritaire pour les populations, qu'elles ont été considérées comme étant dans une situation transitoire car elles allaient se marier, peut être même en dehors de leur village. (Pourtant dans les groupes de discussion, il y avait des mariées qui ne semblaient pas mieux loties car elles dépendaient de leur époux et de leur belle mère).

L'autorité restait concentrée entre les mains des chefs de famille. Les jeunes ont également précisé que même pour les décisions concernant leurs projets spécifiques, il était fréquent qu'ils en informent les notables, notamment le chef de village pour obtenir sa bénédiction. La grande majorité des localités a affirmé que les décisions étaient prises au niveau des villages ou quartiers sans aucune influence extérieure autre que celle des agents des opérateurs et de l'AFDS notamment la Directrice Générale et le Coordonnateur de l'Antenne Régionale du Fonds de Développement Social dont le passage au village (Boguel) a permis de donner plus de crédibilité et d'envergure au projet.

Quelques groupes de jeunes ont rapporté que leurs projets avaient bénéficié des conseils d'un fils du village ou de la ville qui vivait dans la capitale ou d'un agent de l'encadrement. Quelques villages, comme Thieurigne (Kébémer) et Kandio Kamako (Kolda) ont indiqué une influence, de responsables religieux, dans leur processus de prise de décision. Les jeunes de Thieurigne ont affirmé : « Un Marabout Baye Fall, Cheikh Ibra Fall Mbor, établi à Touba intervient chaque fois qu'une décision doit être prise. En effet ce sont ses fidèles talibés qui peuplent le village. Avant de prendre une décision, ils vont se référer à lui, pour obtenir son "ndigueul" (ses directives). Dans la plupart des cas, c'étaient des bénédictions qui étaient recherchées, pour favoriser la réussite des projets.

Les élus locaux s'étaient très impliqués dans les MP, assistaient aux réunions du CTE, parfois ils avaient apporté leur contribution à la contrepartie et nommé un collaborateur, à défaut d'être disponible, pour suivre l'évolution des projets en exécution dans leur localité. Des animateurs les ont suspectés d'avoir été, parfois, à l'origine de changements intervenus dans le choix des projets prioritaires. En tous cas, nombre d'entre eux ont exprimé le souhait de voir les projets s'inscrire dans les priorités définies dans leur plan local de développement. Cette préoccupation est partagée par l'AFDS qui a exigé le visa de conformité du PCR avant financement de tout projet dans sa communauté rurale. Néanmoins, les élus ont expliqué qu'à ce stade, il leur était difficile sinon impossible de rejeter un projet au bénéfice de leurs mandants.

4.6 - Les impacts et les retombées

Bien que la majorité des projets n'était pas encore achevée, à défaut des impacts, les enquêtés avaient déjà une idée des avantages qu'ils pourraient en tirer. Certains de ces avantages semblaient liés à la nature du projet, d'autres aux formations reçues.

4.6.1 - Impacts et retombées résultant des micro-projets :

Quelle que soit la nature de leur projet, les bénéficiaires en attendaient une amélioration de leurs conditions de vie.

Les MP de construction et de rénovation des infrastructures communautaires de base ont été appréciés pour leur impact sur l'accessibilité géographique et pécuniaire des services ainsi que sur la santé et le bien être des populations du village et de son voisinage. Il en résultera une plus grande attraction du village sur son environnement.

Les projets de construction d'école auront selon les enquêtés une bonne influence sur la scolarisation des garçons et surtout des filles grâce à la réduction des distances à parcourir, à la plus grande sécurité des déplacements et à la résolution des problèmes de cantine scolaire. Ce faisant, les frais de scolarisation vont baisser, rendant l'école plus accessible pour les pauvres. L'instruction ouvrira les portes du travail salarié, plus stable que l'agriculture et l'élevage. L'école ouvrira davantage les esprits, ce qui favorisera l'introduction des innovations nécessaires au

développement. Quelques jeunes filles ont exprimé la crainte que l'école profitât plus aux garçons si elles devaient continuer à assurer les travaux domestiques.

4.6.2 - Impacts et retombées résultant des sous projets

Les SP selon les jeunes vont avoir des effets bénéfiques sur l'accès de leurs bénéficiaires à de meilleurs revenus. Cela se traduira par une amélioration de leur niveau de vie, par un meilleur accès aux biens et aux services, mais également par un développement plus conséquent des localités car l'accès au crédit permettra à défaut d'emplois salariés de favoriser l'investissement dans le petit commerce, dans l'artisanat, dans la transformation des produits agricoles, dans l'élevage, dans la pêche et dans la conservation des productions agricoles. Ces activités devraient favoriser la consommation des produits locaux.

4.6.3 - Impact du renforcement des capacités

Le renforcement des capacités, selon les jeunes, a déjà eu des effets sur la fluidité de la circulation de l'information et sur sa fiabilité dans le village / quartier ainsi que sur ses rapports avec son environnement. Les capacités d'organisation se sont améliorées au sein des localités bénéficiaires. La concertation sur les affaires de la communauté de base s'est élargie aux femmes, aux jeunes et aux handicapés qui ont pu s'exprimer librement sur la place du village, pour défendre leurs positions.

Dans les localités où les projets étaient en cours d'exécution ou de pérennisation, le devoir de rendre compte a été institutionnalisé, permettant aux citoyens d'exercer leur contrôle sur la marche des affaires publiques. Les bénéficiaires sont devenus plus sensibles aux questions d'intégration des groupes vulnérables marginalisés. Parfois des actions de discrimination positives ont été prises à cet effet. La conduite d'un projet commun a renforcé la solidarité villageoise et même inter villageoise à l'exemple de Diassina où douze villages ont contribué à l'édification de la case de santé.

Une expertise locale s'est créée en matière de gestion de projet, de suivi des chantiers, de maîtrise des normes techniques en vigueur dans certains secteurs. La qualité du renforcement des capacités a rassuré beaucoup de bénéficiaires sur leurs capacités à garantir la pérennisation de leur projet et même d'en assurer le développement ainsi que d'élaborer des requêtes et de gérer d'autres projets par eux-mêmes (Diossong). Cet optimisme n'a pas été partagé par tous. Des enquêtés ont déclaré que dans leur localité un seul MP a été financé (réparation de pompe, clôture d'école...) , ce qui ne leur permettaient pas de prétendre pouvoir se passer de l'appui de l'AFDS. alors que les besoins prioritaires qu'ils avaient exprimés lors de l'EPB n'étaient pas pris en charge.

V - LES CONCLUSIONS ET LES RECOMMANDATIONS

L'AFDS est bien appréciée par les jeunes, sa crédibilité est indiscutable. Ses objectifs, ses stratégies et ses principes sont connus et approuvés par les bénéficiaires. Les

différentes étapes de son intervention ont été citées par les jeunes dans les localités ciblées. Ces derniers ont particulièrement apprécié d'avoir été impliqués lors du diagnostic participatif, de l'identification des priorités, de la sélection du ou des projets à financer. Tous les enquêtés membres de comités se sont déclarés très satisfaits du contenu des formations dont ils ont bénéficié. Ceux qui ont participé aux sessions de restitution les ont appréciées, mais ils ont souhaité pouvoir bénéficier de la formation qu'ils se sont imaginés plus instructive. Les opérateurs, notamment les animateurs ont été très favorablement jugés. L'approche fondée sur la participation populaire a été considérée comme pertinente, d'autant qu'elle a été accompagnée d'un système de communication qui a assuré la transparence, la fluidité des informations et partant la crédibilité des intervenants. Les formations ont permis aux bénéficiaires de pouvoir effectivement assumer leurs responsabilités en disposant de toutes les connaissances requises, pour mener correctement les tâches que leur communauté leur ont confiées, au sein des organes de mise en œuvre de leurs projets.

A cet égard le renforcement des capacités des bénéficiaires a joué un rôle déterminant dans l'évolution des attitudes. Les jeunes et les femmes sont parvenues à exprimer leurs opinions sur la place publique et ils se sont sentis valorisés par la reconnaissance de leur contribution au développement de leur terroir. Le projet AFDS a permis de réaliser des progrès louables dans la démocratisation de la gestion des affaires au sein des villages en instituant un contrôle citoyen sur les ressources mises à leur disposition.

Cependant, la hiérarchie sociale entre les sexes et entre les générations continue à s'imposer de manière insidieuse dans les consciences. Les femmes et les jeunes ont fourni le travail et parfois la contrepartie en espèces, mais la gestion a été confiée aux hommes censés être plus expérimentés et plus crédibles pour l'obtention de terres ou d'autres ressources nécessaires à la mise en place des MP. Les femmes sont parvenues très souvent grâce à leur dynamisme à être les premières à obtenir la reconnaissance de leur OCB, elles ont mené toutes les démarches à cet effet et elles ont pris en charge les frais nécessaires. Ce faisant, elles ont en réalité subventionné toute leur communauté puisque les MP concernaient tous les habitants de leur localité. Quant aux SP, qui en principe devaient revenir en priorité aux groupes vulnérables, il a été constaté que ceux dont l'OCB porteuse était un GPF ont été "encadrés" par des hommes investis de la responsabilité de la gestion technique et financière parce que plus avisés ou plus instruits. En plus, dans beaucoup de cas les hommes, chefs de famille ont bénéficié d'une priorité, acceptée par les jeunes et les femmes, dans l'attribution des SP (projet maïs de Foundiougne, projet embouche ovine de Médina Dème -Kolda).

En l'absence de mesures de discrimination positive, il a été difficile pour les groupes vulnérables d'accéder aux sous projets ou de les contrôler en raisons des inégalités de genre persistantes. Comment disputer un projet au chef de famille dont vous dépendez pour l'accès aux ressources et sous l'autorité duquel vous vous trouvez? Il s'est ajouté que souvent les femmes ont estimé qu'elles n'avaient pas les compétences requises pour gérer elles mêmes leur projet. Au contraire, les jeunes hommes ont

affirmé qu'ils étaient plus instruits et avaient plus de connaissances et d'ouverture d'esprit que les hommes adultes ou âgés, seulement ils étaient dépendants (sauf les jeunes hommes de trente ans et plus, étaient le plus souvent mariés et parfois indépendants de leur père ou de leur aîné) de leur chef de famille, seuls détenteurs des biens lignagers. Ceci, couplé à la faiblesse des revenus agricoles et à la dureté des conditions de vie expliquerait pour une bonne part les raisons de l'exode et des migrations. Les MP et les SP, fort heureusement ont participé à l'amélioration des conditions de vie. Toutefois la majorité des localités n'avaient pas encore choisi leur entrepreneur ni leur maître d'ouvrage au moment de l'enquête et ne pouvaient s'exprimer sur les questions relatives à l'exécution ou à la qualité des ouvrages et leur impact. Les jeunes se sont inquiétés (même dans des localités qui avaient déjà atteint la phase de pérennisation de leur projet) de savoir si l'ensemble des priorités identifiées lors de l'EPB allaient être satisfaits par l'AFDS. Autrement, ils ont jugé que leur cheminement avec l'AFDS resterait inachevé.

Les enquêtés ont formulé des recommandations en vue de renforcer leur satisfaction vis à vis de l'intervention de l'AFDS :

- Prendre en compte tous les projets prioritaires retenus lors de l'EPB, dans le financement de l'AFDS ;
- Prêter une attention particulière à la satisfaction des besoins en SP des jeunes garçons et filles pour lutter contre l'exode rural qui entrave le développement des villages et des petites communes ;
- Dispenser la formation FGB aux jeunes intéressés, pas seulement aux membres des comités, en l'étalant tout au long de l'exécution du projet. Les restitutions leur ont donné un aperçu des compétences qu'ils pourraient acquérir grâce à ces formations;
- Alléger les travaux domestiques des jeunes filles et leur dispenser des cours d'alphabétisation fonctionnelle ;
- Mettre en place des supports pédagogiques pour tous les modules de formation, en français et en langue nationale ;
- Installer l'OAMF dans le département de Kébémer et donner plus de vigueur au volet micro crédit.

ANNEXE 1

LISTE DU PERSONNEL DE L'ENQUETE

I - EQUIPE D'ENCADREMENT

1 - Mohamed BOUJA, Expert Agriconsulting, chef de Projet, chargé du volet EIA ;
2 - Ibrahima Lamine DIOP, Statisticien, chargé du volet Enquête Ménage ;
3 - Marième DIOP, Sociologue, chargée des volets Focus Jeunes et Focus Femmes ;
4 - Papa DIA, Spécialiste en développement communautaire, chargé du volet Focus Villages ;
5 - Ousmane DIA, chargé du volet Communication.

II - EQUIPE D'EXECUTION

2.1 – Chefs d'équipe

1 - Gnambi SONKO, Assistant de Recherche ;
2 - Khady TOP, DEA Sociologie ;
3 - Mountaga DIAO, Doctorant en Sociologie ;
4 - Cheikhou BALDE, Doctorant en Géographie.

2.2 – Enquêteurs

1 - Moussa GASSAMA, Travailleur Social ;
2 - Cheikh Ahmeth Tidiane BA, Spécialiste Enquête ;
3 - Mohamed Ben Malick Kaba DIAKHATE, Travailleur Social ;
4 - Fatou SARR, Maîtrise en Droit ;
5 - Sokhna SY, Maîtrise en Géographie;
6 - Awa Ba CISSE, Maîtrise en Sociologie ;
7 - Baba Adama SY, Maîtrise Sociologie ;
8 - Ngor NDIAYE, Travailleur Social ;
9 - Marie NDIAYE, Maîtrise en Sciences Politiques ;
10 - Souleymane SENE, Travailleur Social

ANNEXE 2

GUIDE FOCUS GROUP JEUNES

ENQUETE AUPRES DES BENEFICIAIRES DU PROJET

FONDS DE DEVELOPPEMENT SOCIAL
SENEGAL

GUIDE
FOCUS GROUPE
JEUNES

DATE DU FOCUS : /__/__/2004
N° DU FOCUS : /__/__/__/__//
NOM DU RESPONSABLE : .....CODE DU RESPONSABLE: /__/__/

A. CARACTERISTIQUES DU VILLAGE

REGION : ..... /__/__/

DEPARTEMENT ..... /__/__/

ARRONDISSEMENT ..... /__/__/

COMMUNAUTE RURALE OU COMMUNE ..... /__/__/

VILLAGE OU QUARTIER : ..... /__/__/

NOMBRE D'ASSOCIATIONS DE JEUNES DANS LE VILLAGE : ..... /__/__/

Nature du projet :

Micro projet (MP) : ..... /__/__/

Sous projet (SP) : ..... /__/__/

Stade du projet :

	Evaluation en cours/Approbation	**Financé non démarré (en attente de financement)**	**Encours d'exécution**	**Exécuté en phase de pérennisation**
Micro projet	**1**	**2**	**3**	**4**
Sous projet	**1**	**2**	**3**	**4**

Expliquez l'objet et l'objectif de la rencontre avec les jeunes :

- Etude sur la satisfaction des bénéficiaires de l'AFDS
- La nécessité de recueillir les appréciations des différentes catégories de la population (dont les jeunes) bénéficiant d'un financement de projet de l'AFDS pour mesurer le degrés de satisfaction ou d'insatisfaction et permettre de rectifier, si c'est nécessaire, les méthodes pour un meilleur ciblage et de meilleures interventions

- L'appréciation, au-delà du financement, des actions, activités, approches, procédures et méthodes préconisées par l'AFDS
- Le recueil des propositions et des suggestions auprès des populations bénéficiaires et notamment la catégorie des jeunes des villages.

A. NIVEAU DE NOTORIETE

A1. Depuis quand et par quels moyens avez-vous entendu parler de l'AFDS ? Et que savez-vous de cette structure ?

Recueillir les informations principales avancées par les jeunes interviewés

A2. Que signifie pour vous « l'Evaluation Participative de la Pauvreté » (EPP) ? Et Avez-vous participé à EPP ?

Recueillir les informations principales avancées par les jeunes interviewés

A3. Que signifie pour vous « l'Evaluation Participative des Besoins » (EPB) ? Et Avez-vous participé à EPB ?

Recueillir les informations principales avancées par les jeunes interviewés

A4. Quels sont, selon vous les organisations impliquées dans le projet réalisé ou en cours de réalisation dans votre village, leurs rôles et leur importance dans sa réussite ?

Recueillir les informations principales avancées par les jeunes interviewés

A5. Quelle appréciation faites-vous des acteurs locaux impliqués dans le projet, réalisé ou en cours de réalisation, au niveau de votre village ?

Recueillir les informations principales avancées par les jeunes interviewés

A6. Ces acteurs sont-ils, à vos yeux, crédibles ?

Recueillir les informations principales avancées par les jeunes interviewés

B. NIVEAU DE CIBLAGE

B1. Le projet de votre village concerne quelles catégories de population ?

Recueillir les informations principales avancées par les jeunes interviewés

B2. Est-ce que c'est la population cible de l'AFDS identifiée lors du EPP et du EPB ?

Recueillir les informations principales avancées par les jeunes interviewés

B3. Est-ce que c'est la population qui a le plus besoin de l'action de l'AFDS au niveau de votre village ?

Recueillir les informations principales avancées par les jeunes interviewés

C. NIVEAU DE SATISFACTION

C1. Avez-vous participé aux différentes étapes pour la mise en place du projet dans votre village ? Que pensez-vous des procédures de l'AFDS pour l'octroi d'un projet ?

Recueillir les informations principales avancées par les jeunes interviewés

C2. En quoi l'approche adoptée convient-elle ou pas pour la prise en compte des besoins des jeunes ?

Recueillir les informations principales avancées par les jeunes interviewés

C3. Que pensez-vous du déroulement des étapes auxquelles vous avez assisté ?

Recueillir les informations principales avancées par les jeunes interviewés

C4. Quelles sont les raisons de votre satisfaction ?

Recueillir les informations principales avancées par les jeunes interviewés

C5. Quelles sont les raisons de votre insatisfaction ? (Citez les problèmes qui se sont posés au cours du déroulement des étapes)

Recueillir les informations principales avancées par les jeunes interviewés

C6. Que pensez-vous des procédures de l'AFDS pour le financement des projets ?
Recueillir les informations principales avancées par les jeunes interviewés

C7. Que pensez-vous des résultats des étapes du projet ?

Recueillir les informations principales avancées par les jeunes interviewés

C8. Quelles appréciations faites-vous des différents intervenants du projet ?
Animateurs : profil, compétence, ouverture, sérieux
Relais : profil, compétence, engagement, écoute
OCB porteur : pertinence, du choix, représentativité, dynamisme
CGMP : représentativité, engagement, disponibilité
CTMO : compétence, assiduité, ouverture
CASF : capacité de mobilisation, écoute, disponibilité

Recueillir les informations principales avancées par les jeunes interviewés

C9. L'approche de l'AFDS est-elle adaptée à votre situation de jeunes ?

Recueillir les informations principales avancées par les jeunes interviewés

C10. Quels sont selon vous les éléments qui ne sont pas convaincants dans cette approche ?

Recueillir les informations principales avancées par les jeunes interviewés

D. NIVEAU D'IMPLICATION ET D'ENGAGEMENT

D1. Aviez-vous été impliqués dans le processus du projet ? Comment ?
(Information sur la participation, à la prise de décision, au suivi et à l'évaluation selon l'étape du processus)

Recueillir les informations principales avancées par les jeunes interviewés

D2. Pourquoi vous vous êtes impliqués ? Et quelle a été la qualité de la participation des jeunes ?

Recueillir les informations principales avancées par les jeunes interviewés

D3. Que pensez-vous de votre implication dans le projet ?

Recueillir les informations principales avancées par les jeunes interviewés

D4. Comment améliorer davantage l'implication des jeunes ?

Recueillir les informations principales avancées par les jeunes interviewés

D5. Est-ce que, à votre connaissance, y a-t-il des personnes qui ne sont pas impliquées dans le projet ? Lesquelles et pourquoi ?

Recueillir les informations principales avancées par les jeunes interviewés

D6. Avez-vous, à un moment donné, participé à la prise de décision et au cours de quelles étapes ? Comment s'est faite la prise de décision ?

Recueillir les informations principales avancées par les jeunes interviewés

D7. Est-ce que certains d'entre vous ont-ils une responsabilité dans le projet ? Laquelle ? Comment l'exercez-vous ?

Recueillir les informations principales avancées par les jeunes interviewés

E. NIVEAU DE TRANSPRENCE ET D'INTEGRITE

E1. Quels sont les moyens utilisés par les relais pour la diffusion des informations et leur efficacité pour atteindre les jeunes ?

Recueillir les informations principales avancées par les jeunes interviewés

E2. Etes-vous informés de la sélection des relais et satisfaits de cette sélection ?

Recueillir les informations principales avancées par les jeunes interviewés

E3. Etes-vous informés sur la passation des marchés dans le cadre de la réalisation des projets ?

Recueillir les informations principales avancées par les jeunes interviewés

E4. La passation des marchés est-elle, à votre avis, transparente ?

Recueillir les informations principales avancées par les jeunes interviewés

E5. Les travaux dans le cadre du projet ont-ils été attribués par appel d'offre ?

Recueillir les informations principales avancées par les jeunes interviewés

E6. Les appels d'offres ont-ils été diffusés ou publiés ?

Recueillir les informations principales avancées par les jeunes interviewés

E7. Y a-t-il eu favoritisme dans l'octroi des marchés ?

Recueillir les informations principales avancées par les jeunes interviewés

E8. Que pensez-vous du respect des procédures par les animateurs dans leurs interventions ?

Recueillir les informations principales avancées par les jeunes interviewés

E9. Est-ce qu'il y a une intervention externe au village dans la prise de décision ?

Recueillir les informations principales avancées par les jeunes interviewés

F. NIVEAU D'IMPACTS ET DES RETOMBEES

F1. Comment les jeunes bénéficient-ils ou vont bénéficier du projet ?

Recueillir les informations principales avancées par les jeunes interviewés

F2. En quoi le projet contribuera t-il à améliorer vos conditions de vie ?

Recueillir les informations principales avancées par les jeunes interviewés

F3. A votre avis, les effets du projet touchent-ils toutes les couches de la communauté ?

Recueillir les informations principales avancées par les jeunes interviewés

F4. Le projet a t-il - ou aura t-il - un effet positif ?

- sur La manière de s'organiser des populations

- sur La manière de se concerter au niveau du village

- sur Les liens de solidarité au sein de la communauté

- sur La circulation de l'information

- sur L'ouverture sur des partenaires externes

- sur la maîtrise du processus d'élaboration des projets

- pour avoir une meilleure connaissance de gestion des projets

- pour avoir une meilleure transparence de l'utilisation des deniers publics

Recueillir les informations principales avancées par les jeunes interviewés

F5. Quelles améliorations suggériez-vous pour mieux répondre aux besoins des personnes les plus vulnérables et les plus pauvres ?

Recueillir les informations principales avancées par les jeunes interviewés